

—

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 19 juillet 2012

CP 12/07-12

L'an deux mil douze, le 19 juillet à 11 h 00, les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis au Centre de vacances Jean Baylet à Mimizan-plage sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, la Commission Permanente peut valablement délibérer.

Présents ou ayant donné procuration de vote: MM. Baylet, Empociello, Cambon, Massip, Moignard, Albert, Gonzalez, Descazeaux, Roger, Roset, Hébral, Lavabre, Capayrou et Quéreilhac.

Absent excusé : M. Marty

**FOURNITURE DE PIECES D'ORIGINE CONSTRUCTEUR
FOURNITURE DE QUINCAILLERIE ET MATERIELS DIVERS
DEVOLUTION DES MARCHES**

—

Pour répondre aux besoins du Conseil Général, des consultations ont été lancées auprès des fournisseurs en vue de conclure des marchés de « fourniture de pièces d'origines constructeur » et de «fourniture de quincaillerie et matériels divers».

Les caractéristiques principales des consultations sont les suivantes :

- Procédure : appel d'offres ouvert européen
- Marché à bons de commande
- Marché sans montant minimum ni maximum
- Validité : 1 an (à compter de la date de notification ; possibilité de 3 reconductions)

La Commission d'Appel d'Offres, réunie le 25 juin 2012, a examiné les offres déposées par les sociétés ayant répondu aux consultations dans les formes et délais requis ; les prix proposés figurent dans le procès verbal présenté.

Elle a décidé d'attribuer les marchés aux fournisseurs qui proposent la meilleure offre en fonction des critères d'attribution pondérés suivants :

- **pour la fourniture de pièces d'usures constructeur : lots 1 à 18** : prix de la fourniture 70 %, garantie des produits 20 % et frais, délais et mode de livraison 10 % ; **lot 19** : prix de la fourniture 30 %, qualité technique des produits 40 %, garantie des produits 20 % et frais, délais et mode de livraison 10 %

- **pour la fourniture de quincaillerie et matériels divers, lots 1 à 6** : prix de la fourniture 30 %, qualité technique de la fourniture 40 %, garantie des produits 20 % et frais, délais et mode de livraison 10 %

En conséquence, je vous demanderais de bien vouloir délibérer.

DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil Général du 21 avril 2011 portant délégation d'attributions à la Commission Permanente,

Vu la décision de la commission d'appel d'offres réunie le 25 juin 2012,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Autorise Monsieur le Président à signer au nom et pour le compte du département, les marchés de « fourniture de pièces d'origines constructeur » et de « fourniture de quincaillerie et matériels divers » avec les fournisseurs suivants :

1 - Fourniture de pièces d'origine constructeur -aucune offre remise pour les lots 1, 2 et 4.

Lot 3 : AXIMUM

Attributaire : Société AXIMUM (60)

Lot 5 : CITROEN / PEUGEOT

Attributaire : Société SOPRA (82)

Lot 6 : MASSEY FERGUSSON

Attributaire : Société AGRI QUERCY LOMAGNE (82)

Lot 7 : JOHN DEERE

Attributaire : Société C.A.T. (82)

Lot 8 : FAUCHEUX

Attributaire : Société LAGARRIGUE (12)

Lot 9 : ACOMETIS

Attributaire : Société ACOMETIS (68)

Lot 10 : MECAGIL LEBON

Attributaire : Société MECAGIL LEBON (77)

Lot 11 : EUROPE SERVICE

Attributaire : Société EUROPE SERVICE (15)

Lot 12 : SECMAIR / RINCHEVAL

Attributaire : Société SECMAIR (53)

Lot 13 : BOMAG

Attributaire : Société CEDIMAT (31)

Lot 14 : VOLVO

Attributaire : Société V 2 V (31)

Lot 15 : RABAUD

Attributaire : Société RABAUD (85)

Lot 16 : STHIL

Lot 17 : HUSQVARNA

Lot 18 : ECHO

Lot 19 : consommables de tronçonneuses / débroussailleuses à dos

Attributaire des lots 16 à 19 : Société POLE VERT CAMINEL (82)

2 - Fourniture de quincaillerie et matériels divers» aucune offre remise pour le lot 3.

Lot 1 : Boulonnerie, visserie et attaches

Attributaire : Société WURTH (67)

Lot 2 : Fil de fer, pointes, piquets, grillages et divers

Attributaire : Société PHILIP ET CANETTI (82)

Lot 4 : Matériel électrique

Attributaire : Société C.S.O. (82)

Lot 5 : Sanitaire, produits de plomberie et autres

Attributaire : Société D.S.C. (82)

Lot 6 : Serrurerie

Attributaire : Société LEGALLAIS (14)

- Autorise Monsieur le Président à signer au nom et pour le compte du département, toutes les pièces afférentes.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,